



Le 25 avril 2017

Madame Tara Shea
Directrice, Vers le développement minier durable
L'Association minière du Canada
1100-275 Slater Street
Ottawa (Ontario)
K1P 5H9

Madame,

Par la présente, nous désirons vous confirmer que, tel que stipulé dans les règles de l'initiative Vers le Développement Minier Durable (VDMD), nous avons fait effectuer dernièrement l'évaluation externe périodique de notre performance et de nos auto-évaluations en regard de l'application des protocoles VDMD au sein de notre entreprise.

Monsieur Jean-Marc Léger, vérificateur accrédité VDMD de la firme Alphard, a effectué la visite de notre complexe de Port-Cartier afin d'évaluer notre performance dans l'application des différents protocoles VDMD et de comparer avec les résultats de nos auto-évaluations.

Les résultats indiquent une performance de « AAA » dans la *gestion de nos parcs à résidus*, une nette amélioration dans les protocoles de la *gestion de l'énergie et des émissions de GES* et de la *planification de la gestion de crises*. L'engagement du personnel pour le maintien de la performance VDMD a été remarqué tout au long de la vérification externe. Ainsi il est permis de croire que la performance mesurée lors du prochain exercice de vérification externe sera améliorée.

Suite à la lecture du rapport et aux discussions tenues avec notre vérificateur, nous considérons que le rapport d'évaluation de la firme Alphard reflète bien le niveau de performance de notre entreprise pour la période se terminant le 31 décembre 2016.

Veuillez accepter, Madame mes meilleures salutations.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Pierre Lapointe".

Pierre Lapointe
Président et chef de la direction